



Association Cognaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
1, rue du port 16100 COGNAC
Agréé Jeunesse et Sports n°165252 / Affilié FFESSM n°0216074

- Assemblée générale du 25 novembre 2005 -

38 licenciés présents dont tous les membres du bureau : Alain ARCHAMBAUD - Monique ARCHAMBAUD - Frédéric BONNAUD - François BOUDOT - Raymond BOURINET - Alain CREPEAU - Bernard DANDELOT - Jean-Claude DUSSAUZE - Michel GAILLARD - Joëlle GUYOT - Jean-Marc JOSSE - Eric PANNAUD - Claude PONS - Bruno QUEROIS -

Invités et présents

M. PEDEUTOUR, adjoint au maire, chargé des sports,
M. CHENU, président de l'Office Municipal des Sports de la ville de Cognac,
Mme OLIVIER, présidente du Comité Départemental de la FFESSM (CODEP),
M. TISSEUIL, responsable technique du CODEP,
M. SEGUIN, président de la section plongée du Cercle Nautique de JONZAC.

Ordre du jour :

- 1- Emargement de la feuille de présence.
- 2- Lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 03/12/04.
- 3- Mot du président.
- 4- Présentation des comptes de l'année 2004/2005 et bilan prévisionnel 2006.
- 5- Intervention des invités.
- 7- Parole aux commissions.
- 8- Election du tiers sortant.
- 9- Questions diverses.

Président de séance : Bruno QUEROIS,
Secrétaire de séance : François BOUDOT.

1- Emargement de la feuille de présence.

38 licenciés sont présents sur 77 licenciés du club. La réunion est déclarée ouverte par le président Bruno QUEROIS à 19 heures 30.

2- Lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 03/12/04.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'assemblée générale du 3 décembre 2004.

En réponse à une question posée, il est précisé que le bureau dispose d'un document de notre assureur décrivant l'intégralité des garanties de notre contrat. Une photocopie sera fournie sur demande.

3- Mot du président.

Le président Bruno QUEROIS présente les invités, et profite de leur présence pour remercier à nouveau chacun d'entre eux pour les subventions accordées au club.

Il félicite l'ensemble des personnes ayant contribué à la bonne marche du club ; Puis remercie également tous les membres du comité directeur et de la commission formation pour leur investissement personnel au sein de l'association.

Le président dresse un bilan positif de l'activité du club : De nombreux formateurs au sein du club, de sympathiques sorties ont été organisées avec de belles plongées, une prise en charge efficace des formations dispensées et souligne enfin la bonne ambiance du club.

4- Présentation des comptes de l'année 2004/2005 et bilan prévisionnel 2006.

Jean-Claude DUSSAUZE, trésorier, présente et commente les principaux points concernant les comptes du club.

Côté recettes, il rappelle que le poste cotisations licences représente la plus grosse entrée d'argent du club pour 6250 € (3163,80 après l'achat de licences et le paiement des cotisations à la fédération). Les 263,08 € de participations au frais de formation correspondent aux trente euros demandés à chaque plongeur en formation technique. Les 828,93 € de frais techniques correspondent aux plongées faites par les encadrants lors des sorties techniques, prisent en charge par le club.

Pour les dépenses de matériel, ont été acheté cette année 2 détendeurs MK2, 3 gilets stabs et 2 manomètres.

On retrouve une différence entre les recettes et les dépenses des sorties dues totalement aux frais de plongées des moniteurs pour les sorties techniques.

L'entretien matériel comprend les ré-épreuves de bouteilles.

En ce qui concerne les subventions, le club a obtenu en 2005 :

- 400 € de l'OMS de la ville de COGNAC,
- 600 € de la FNDS.

La situation est saine puisque le club dégage en 2005 un bénéfice de 422 €, malgré une provision de charges pour formations de cadres de 800 € et 600 € pour un recyclage cadres.

Le quitus est accordé au trésorier pour le bilan de l'année qui est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Anne D'ESPAGNAC et Laurence GUERIT se portent volontaires pour être vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine.

Jean-Claude commente ensuite les points principaux sur le budget prévisionnel 2006 :

Le budget a été construit sur la vente de 65 licences (principale source de revenus du club), puisque que les dépenses sorties club non techniques sont équilibrées à l'euro près par les versements des participants. Ce budget prend donc en compte une baisse anticipée du nombre de licenciés.

Les fournitures fédérales correspondent aux achats de diplômes et carnets de plongée.

Une demande de subvention sera faite à l'OMS cette année encore et au FNDS pour participer aux frais de formations de cadres (MF1 et initiateurs).

1500 euros sont prévus pour couvrir les frais techniques des moniteurs, vu le nombre élevé de débutants inscrits à ce jour au club, et que la formation N1 risque d'être plus importante que l'année passée, ainsi qu'une formation initiateur et éventuellement N3.

1500 € sont prévus pour l'achat et le remplacement de petits matériels (détendeurs et stab).

Une question est posée sur les subventions accordées aux formations. Une précision est apportée par le trésorier, à savoir qu'il existe une bourse versée par la fédération, uniquement prévue pour la formation des moniteurs fédéraux.

Le budget prévisionnel 2006 est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

5- Intervention des invités.

M. PEDEUTOUR, adjoint au maire chargé des sports intervient pour donner quelques précisions sur les futurs travaux de la nouvelle piscine. Les travaux devraient commencer pour l'été 2006 pour une ouverture en septembre 2007. Le projet comporte 6 couloirs de 25 m, un couloir d'apprentissage, un toboggan et un espace de balnéothérapie. La prise en compte des spécificités de la plongée à été étudiée.

Il rappelle que la municipalité est à l'écoute d'associations comme la notre pour les aider à régler les problèmes qui se présentent tant sur le plan financier que matériel. C'est ainsi qu'il a pu dégager une somme conséquente pour l'achat de notre compresseur. L'idéal serait que ces besoins soient anticipés.

M. CHENU, président de l' Office Municipal des Sports reprend cette idée et précise qu'il serait souhaitable, à l'avenir, que le club formule ses besoins en financement sur plusieurs années. Ceci afin que l'OMS puisse élaborer un plan de financement prévisionnel sur 5 ans. Une autre nouveauté est qu'une seule et même personne de l'OMS accompagnera le club pendant plusieurs années, afin d'un meilleur suivi.

Le président précise que lors de la remise de la fiche d'information club demandé par l'OMS nous établirons un prévisionnel des dépenses importantes que le club prévoit dans les prochaines années.

Mme OLIVIER expose les objectifs généraux du CODEP ainsi que les principales actions de formation en 2006. Elle en profite pour dire que l'ACERS est bien représenté au CODEP puisque le secrétaire est Henri CHARBONNIER et le trésorier est Eric PANNAUD.

6- Rapport du secrétaire.

François BOUDOT expose les différents sujets sur lesquelles le comité directeur a travaillé cette année :

Le comité directeur s'est réuni 5 fois cette année (2 mars, 1 juin, 20 septembre, 24 octobre et 16 novembre) avec 11 participants sur 14 en moyenne à chaque séance :

- Les formations : Cette année est une bonne année en terme de formation puisque le club aura formé 2 plongeurs niveau 1, 8 plongeurs niveau 2, 3 plongeurs niveau 4 et 4 initiateurs.

A cela s'ajoutent les animations biologie, et formations trimix et nitrox qui ont été dispensées cette année.

- Le suivi de la trésorerie avec les recettes et les dépenses.
- La gestion du matériel du club (achat, entretien, etc ...).
- La procédure d'utilisation du compresseur.
- La procédure de désinfection du matériel.
- L'organisation d'une soirée biologie et d'une formation par la commission bio.

- La participation du club au Forum de l'Espace 3000 à Cognac organisé par la commission communication.
- L'organisation des sorties club par la commission sortie.
- La gestion des entraînements en piscine tout au long de l'année.
- La gestion des baptêmes de plongée tout au long de l'année, avec 37 baptêmes en 2005.
- L'organisation du barbecue de cet été et le repas de fin d'année par la commission animation.

7- Parole aux commissions.

- Commission communication : Raymond BOURINET commente la participation du club au Forum de l'Espace 3000 à Cognac. Il explique que si la manifestation est un succès, nous ne pouvons pas mesurer les retombées pour le club.
- Commission biologie : Bernard DANDELOT exprime sa satisfaction pour le nombre de participants du club à la dernière soirée bio. De plus, Bernard expose le programme de la prochaine formation « animateur bio » qui commence le mercredi 14 décembre 2005 à Angoulême, organisée par le CD 16 et la FFESSM.
- Commission matériel : Claude PONS commente les achats du club en matériel cette année (...). Puis rappelle les consignes pour l'emprunt de matériel et la prochaine création d'un livre de suivi.
- Commission évènements : Fred BONNAUD résume les actions organisées, à savoir les barbecues de l'été, et évidemment l'organisation du repas de fin d'année. A ce sujet, Fred est heureux de constater que cette fête est un vrai succès. Le repas du réveillon est en cours de préparation.
- Commission sortie : Joëlle GUYOT et François BOUDOT rappellent les sorties de cette année :
 - ☞ Sortie Cauteret les 22 et 23 janvier (10 personnes).
 - ☞ Sortie Hendaye les 23 et 24 avril (32 plongeurs, 8 accompagnants).
 - ☞ Sortie Cala Montjoi du 30 avril au 4 mai (25 plongeurs, 8 accompagnants).
 - ☞ Sortie Arcachon le 12 juin (12 plongeurs), puis les 18 et 19 juin (6 plongeurs).
 - ☞ Sortie Hendaye du 2 au 4 septembre, puis du 10 au 12 septembre (15 plongeurs).
 - ☞ Sortie Arcachon les 24 et septembre (13 plongeurs, 6 accompagnants).
 - ☞ Sortie Estartit du 20 au 23 octobre (18 plongeurs, 4 accompagnants).

Sans oublier les 4 sorties nocturnes de cet été dans la Charente et la Touvre.

La commission travail actuellement sur la sortie du week end de l'Ascension 2006, qui pourrait se dérouler à Pornichet. Mais à aujourd'hui, nous n'en sommes qu'au stade de négociation.
- Commission apnée : Alain ARCHAMBAUD constate un intérêt évident pour la pratique de l'apnée lors des séances piscine. Une formation pour initiateur apnée est à l'étude. Alain rappelle les consignes de sécurité inhérentes à la pratique de l'apnée.
- Alain CREPEAU, médecin fédéral nous informe des dernières évolutions concernant les personnes asthmatiques : La non contre-indication à la plongée ne serait plus aussi rigoureuse. Cette appréciation reste bien sur l'affaire d'un médecin averti.
- Commission tir sur cible : Eric PANNAUD précise qu'il s'agit d'une activité que l'on ne peut réaliser que dans la piscine d'été pour raison de place liée aux exigences de sécurité.

- Commission technique : Eric PANNAUD détail l'ensemble des formations dispensées cette année : 2 plongeurs niveau 1 - 8 plongeurs niveau 2 - 3 plongeurs niveau 4 (dont le major de la promo) et 4 initiateurs (dont le major de la promo). Il s'agit donc une bonne année en terme de formation. Eric exprime sa satisfaction avec la venue de 5 nouveaux licenciés en cours de formation niveau 1.
Enfin, avec une émotion partagée, Eric remet aux nouveaux plongeurs niveaux 1 et niveaux 2 présents leurs brevets.

Le président remercie à nouveau toutes ces personnes du bureau, dont Monique, très présente dans la formation, sans qui le club ne pourrait pas fonctionner.

8- Election du tiers sortant.

Membres du bureau sortants : Alain CREPEAU - Michel GAILLARD - Jean-Marc JOSSE - Claude PONS - Bruno QUEROIS -

Candidats présentés : Alain CREPEAU - Michel GAILLARD - Jean-Marc JOSSE - Claude PONS - Bruno QUEROIS -

Résultat du vote à bulletins secrets : Inscrits : 74 - Votants : 38 - Exprimés : 38 -

Elus :	Alain CREPEAU	37 voix
	Michel GAILLARD	36 voix
	Jean-Marc JOSSE	38 voix
	Claude PONS	36 voix
	Bruno QUEROIS	38 voix

A noter que deux membres du bureau apparaissent sur les bulletins de vote : Bernard DANDELOT et Jean-Claude DUSSAUZE (1 voix chacun), et Bernard BOUCHON. Bernard BOUCHON obtient 4 voix mais ne souhaite pas être élu.

Les 5 candidats présentés sont élus.

Les membres présents du comité directeur se retirent et proposent la candidature de Bruno QUEROIS au poste de président, choix approuvé par l'assemblée générale.

9- Questions diverses.

Joëlle GUYOT demande si des personnes seraient intéressées pour inviter Eric Shalk à exposer du matériel à la piscine. L'assemblée donne son accord. L'exposition pourrait avoir lieu à la piscine de Jonzac, avant Noël. Les personnes intéressées par un matériel spécifique peuvent contacter Joëlle ou Eric pour toute information complémentaire.

Bernard propose de réfléchir à une sortie club à l'île Maurice, en coopération avec Anne D'ESPAGNAC . Celle ci, connaissant bien l'île, tentera de se renseigner sur les hébergements possibles.

Deux questions sont posées sur la communication au sein du club, à savoir pourquoi les licenciés ne peuvent consulter les rapports de comité directeur sur le site ou dans le local, et s'il est possible d'être informés des réunions de comité directeur à l'avance pour pouvoir y participer ou fournir leurs questions ou remarques à un membre du comité directeur.

Une réponse est fournie quant à la communication des comptes rendus de réunion, puisque ceux ci sont affichés au local et consultables par tous.

Une interrogation porte sur la participation du club au téléthon. Bruno répond que la mairie de Cognac ne participant pas à cette manifestation, le club, dépendant de la commune de Cognac, n'a pas pu y participer malgré la décision prise en réunion de bureau.

Fin de séance à 22 H 45

Le Secrétaire,
François BOUDOT

Le Président,
Bruno QUEROIS